

TY
PO
LO
GI
ES

LES DROITS
CULTURELS
EN ACTION

paideia

TY
PO
LOGI
ES

LES DROITS
CULTURELS
EN ACTION

TYOLOGIES

LES DROITS CULTURELS EN ACTION

Conception et rédaction : Anne Aubry et Christelle Blouët
assistées de Marthe Bouganim, Réseau culture 21

1ère édition : mai 2022

2e édition : septembre 2022

contact : christelleblouet@reseauculture21.fr
reseauculture21.fr

paidéia

réseau culture21



Publié sous Licence creative commons

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats.

Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel.

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'utilisation commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Partage dans les mêmes conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les même conditions, c'est-à-dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

TY PO LOGI ES

LES DROITS
CULTURELS
EN ACTION

AVANT-PROPOS	p. 06
ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES DE L'EXERCICE DES DROITS CULTURELS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	p. 09
MÉTHODE D'AUTOÉVALUATION	p. 26
TYPLOGIES D'ACTION	p. 27

« Les droits culturels sont fondateurs d'une culture démocratique exigeante, parce qu'ils consistent à reconnaître que chaque personne a quelque chose d'essentiel à exprimer selon une forme propre, découvrant, en l'exprimant à d'autres, quelque chose qui lui est singulier. L'idée de démocratie ne se réduit pas à la discussion suivie du comptage des voix. L'excellence d'une politique publique se reconnaît au service de ces espaces de débats instruits, permettant à tous de croiser leurs savoirs pour un bien commun ajusté. »

Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordinateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg, co-auteur de la Déclaration des droits culturels (2007).

Les droits culturels sont des droits fondamentaux, partie intégrante de l'ensemble des droits de l'homme, universels, indivisibles et interdépendants.

La notion de « culture » est comprise au sens large et fondamental, recouvrant « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ». Art. 2a, Déclaration des droits culturels, 2007.

Par cette définition, nous sortons d'une approche restreinte de la culture (arts, lettres et patrimoines) et des simples logiques « d'accès » ou « de consommation » au profit d'une compréhension des droits, libertés et responsabilités de toute personne à cultiver les références culturelles qui lui importent, en interaction avec d'autres.

Ce document présente une synthèse des travaux réalisés dans le cadre de la démarche Paideia menée par l'association Réseau culture 21 et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels depuis 10 ans.

Elle mobilise des recherches-actions déployées dans divers territoires, collectivités et structures culturelles, sociales ou éducatives afin d'observer et analyser de façon participative des pratiques relevant de politiques publiques au regard des droits culturels.¹

Les analyses de pratiques effectuées s'appuient sur des cas d'école portés par les participants. Elles consistent à observer des actions passées ou des projets en cours au regard des huit droits culturels de la Déclaration de Fribourg². Cette Déclaration apporte une clarification précieuse sur ces droits peu connus, en les explicitant à travers les notions d'identité, de diversité, de patrimoine, de communauté, de participation, d'éducation, d'information et de coopération. Ces différents angles d'observation constituent un système d'évaluation permettant d'identifier de manière précise les modalités de prise en compte des personnes et les conditions d'exercice de leurs droits.

Cette synthèse est organisée sous forme d'enjeux, problématiques et typologies d'action au travers desquelles nous proposons aux acteurs une démarche d'autoévaluation. L'objectif de ces propositions vise la mise en œuvre effective des droits fondamentaux et en particulier des droits culturels dans les politiques publiques.

1. Recherches-actions Paideia 2012-2022 : 12 propositions du Département du Nord (2015), Schéma de développement de l'action culturelle de proximité et de lecture publique du Territoire de Belfort (2016-2021), Schéma d'orientations culturelles de la ville de Saint-Denis (2016), Projet de développement des droits culturels pour la Manche (2018), L'excellence est un art, démarche de l'Opéra de Rouen et de l'Orchestre national d'Île-de-France avec les Forces musicales (2018), Leviers du pouvoir d'agir dans la participation des habitants à la rénovation urbaine et à l'espace public (5 terrains 2018-2020), carnets thématiques sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque (médiation, éducation, événementiel, alimentation, habitat-espace-public, personnes exilées, 2020-2022)...

2. La Déclaration de Fribourg (2007) est issue d'un travail de presque 20 ans mené par un groupe de chercheurs internationaux sur les droits humains, coordonné par le philosophe Patrice Meyer-Bisch. Elle rassemble en un seul texte l'ensemble des droits culturels jusque-là édictés de façon éparsée dans différents textes internationaux.

ENJEUX ET PROBLÉMATIQUES DE L'EXERCICE DES DROITS CULTURELS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

IDENTITÉ

Se cultiver soi dans la relation aux autres p. 10

DIVERSITÉ

Cultiver la diversité des ressources et leurs liaisons p. 12

PATRIMOINE

Cultiver l'expression des héritages et leur transmission p. 14

COMMUNAUTÉ

Cultiver les communs p. 16

PARTICIPATION

Cultiver la participation des personnes à ce qui les concerne p. 18

ÉDUCATION

Cultiver l'éducation et la formation tout au long de la vie p. 20

INFORMATION

Cultiver les savoirs et le faire-savoir p. 22

COOPÉRATION

Cultiver la responsabilité partagée p. 24

IDENTITÉ

Se cultiver soi dans la relation aux autres

« Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression ». Art. 3a, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Déceler les formes d'assignation et de discrimination, de réduction des personnes et des communautés à un seul élément de leur identité. Agir pour affronter les peurs, confronter les préjugés, déconstruire les clichés qui sont autant de freins à la construction de soi qu'à la relation aux autres.

Reconnaître chaque personne, quelle qu'elle soit dans l'expression de sa singularité à travers les références culturelles dont elle est porteuse. Mettre en œuvre les conditions favorisant cette expression par divers modes.

Développer les conditions permettant à toute personne de mieux se connaître, par sa capacité à opérer des choix, affiner ses goûts, dire ses ressentis, par la culture de sa diversité intrinsèque et celle de son milieu de vie. Pouvoir ouvrir des espaces de débats et de négociation quand se vivent des conflits de loyauté notamment entre générations et systèmes culturels.

PROBLÉMATIQUES

Discriminations multiples. Personnes vues sous le prisme d'un « problème », assignées et réduites à une étiquette sociale ou culturelle. Stigmatisation des habitants des quartiers populaires. Peur ou mise à l'écart de tout ce qui n'est pas « soi ». Désignation de boucs émissaires.

Représentations des personnes sans qu'elles ne s'expriment elles-mêmes. Actions qui confortent les clichés plutôt que de les déconstruire. Désignation de représentants de toutes les personnes « leur ressemblant ».

Catégorisation des personnes et de leurs savoirs. Réduction des personnes à un seul prisme (religion, sexualité, genre, handicap, etc.). Politiques fonctionnant par « publics cibles ». Politiques de « mixité » fondées sur la catégorisation des personnes.

Construction d'une identité globale et fantasmée. Créer artificiellement et imposer une identité qui établit une ligne de démarcation entre « eux » et « nous », fondée sur une interprétation réductrice.

Encouragement à figer des références identitaires. Définir à la place des personnes ce qu'elles doivent être en fonction d'une appartenance présumée.

Volonté de façonner les personnes à notre image. Dire à la place de l'autre quelles sont les conditions et moyens de son émancipation.

DIVERSITÉ

Cultiver la diversité des ressources et leurs liaisons

« Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit de connaître et de voir respecter sa propre culture ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité ; cela implique notamment le droit à la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs essentielles de ce patrimoine ». Art. 3b, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Fertiliser les milieux en cultivant la diversité des ressources culturelles et leurs liaisons. Créer des situations d'interactions, favoriser l'interconnaissance et le croisement des personnes aux références culturelles diverses.

Concevoir la médiation comme un partage en réciprocité et proximité de références culturelles. Rechercher les points d'accroche et de distinction pour établir des relations, correspondances. Développer l'esprit critique et les capacités d'interprétation.

Travailler les frontières et cloisonnements, en éprouver leur légitimité et bien fondé. Travailler au respect des références culturelles, malgré les différences de valeurs et l'éloignement apparent. Pouvoir éveiller la curiosité de ce qui est « étranger » à soi.

PROBLÉMATIQUES

Cultiver les oppositions binaires : noirs / blancs ; jeunes / vieux ; professionnels / amateurs, etc.

Non reconnaissance de la diversité culturelle au-delà du « folklore ». Ne pas respecter la diversité des langues, modes d'expression, modes de vie et manières de faire des personnes, ne pas faire l'effort de compréhension pour les percevoir comme autant de savoirs sur le monde. Vision étroite de la notion de « culture », hiérarchisation des pratiques culturelles. Discrimination générant une dissimulation de pratiques culturelles.

Formatage des pratiques. Uniformisation par les références majoritaires, point de vue présenté comme une vérité universelle. Agir par « évidences ». Manque d'investissement sur les situations spécifiques et les adaptabilités du service public. Systématisation des actions et artificialité des liens. Normalisation des modes de vie des habitants par l'interdit.

Ne pas penser les actes de médiation comme nécessaires. Ne pas déceler les conflits et points de frottement lorsque divers milieux culturels se rencontrent. Difficulté à amener les personnes à la découverte de lieux éloignés de leurs habitudes culturelles. Concevoir une médiation à sens unique. Présupposer une culture commune. Empêcher l'expression d'un « conflit de loyauté ».

PATRIMOINE

Cultiver l'expression des héritages et leur transmission

« Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit d'accéder, notamment par l'exercice des droits à l'éducation et à l'information, aux patrimoines culturels qui constituent des expressions des différentes cultures ainsi que des ressources pour les générations présentes et futures ». Art. 3c, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Développer une conception large et dynamique de ce qui fait patrimoine. Reconnaître toute personne comme porteuse d'héritages à transmettre. Favoriser la diversité des modes d'expression, façons de transmettre et interprétations des mémoires et patrimoines.

Favoriser l'appropriation de leurs espaces de vie par les habitants au-delà du régime de propriété des biens. Approcher toute ressource patrimoniale en travaillant la compréhension de l'écosystème dont elle fait partie et de l'organisation sociale qui la sous-tend.

Patrimonialiser les expériences vécues. Cultiver les précédents, tirer les enseignements de l'expérience vécue pour les mettre en partage. Pouvoir contextualiser les pratiques et percevoir les valeurs politiques, sociales, économiques qui sont défendues à travers le temps.

PROBLÉMATIQUES

Faire du « patrimoine » un secteur réservé. Ne pas se sentir concerné. Conserver une conception passéiste du patrimoine. Subir le cloisonnement institutionnel.

Éprouver un manque de légitimité à exprimer ses héritages et ce qui fait patrimoine pour soi. Manquer de liaisons entre l'intime et le public / le singulier et l'universel. S'attacher plus aux patrimoines qu'à l'acte de patrimonialisation et de reconnaissance qu'il induit. Non reconnaissance de ce qui compte pour les habitants dans les processus d'aménagement du territoire.

Manque d'appropriation des espaces publics et communs. Manque de disponibilité des locaux dans une ville et sous-utilisation des espaces vacants. Manque d'appropriation des ressources patrimoniales.

Ne pas tirer les enseignements des expériences vécues permettant de régénérer les pratiques. Essoufflement des dynamiques mémorielles sur le long terme et dispersion des savoirs.

Ne pas travailler et rendre compte de la conflictualité du patrimoine et des héritages : conflits d'usage du patrimoine, non prise en compte de « l'effet générationnel » qui met en tension conservation et re-création. Figé ce que doit être une œuvre et crier à l'hérésie dès qu'une nouvelle interprétation en est faite.

Manque d'entretien et de préservation des milieux de vie. Considérer comme une trop lourde charge les opérations de conservation, d'entretien et de restauration du patrimoine bâti. État de délabrement de certains quartiers. Impact négatif de l'habitat sur l'estime de soi. Ne pas pouvoir s'approprier son lieu de vie, ni s'engager dans la préservation de l'environnement et l'entretien de son milieu.

COMMUNAUTÉ

Cultiver les communs

« a. Toute personne a la liberté de choisir de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles, sans considération de frontières, et de modifier ce choix ; b. Nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré. » Art. 4, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

S'appuyer sur les liens qu'entretiennent les personnes aux autres pour les accompagner dans leur démarche. Sortir les personnes de leur isolement et repli sur soi par la reconnaissance et le développement de leurs propres réseaux de connaissances.

Pouvoir se constituer et s'organiser en communauté afin de favoriser la contribution de chacun, ressourcer les problématiques, partager les savoirs nécessaires à leur résolution et développer des pratiques ajustées aux personnes concernées.

Construire la cohérence et le sens commun des actions conduites. Concevoir une structure, quelle qu'elle soit, comme une « maison » habitée dont l'organisation s'enrichit de la contribution de chacun de ses membres, là où ils désirent s'investir et développer leurs capacités. Concevoir une équipe de travail comme une communauté.

PROBLÉMATIQUES

Confondre « communauté » et « communautarisme ». Risques de repli sur soi considérés seulement pour certaines personnes ou communautés. Ne pas tenir compte de l'importance des liens entre les personnes.

Cultiver l'entre-soi. Problème de l'« entre-soi » qui caractérise certaines pratiques culturelles. Manque de reconnaissance des divers métiers, missions nécessaires à l'œuvre commune. Vision élitiste de la culture et des pratiques culturelles. Notions de réussite ou de méritocratie basées sur les critères de la culture dominante et d'un classement hiérarchique ; penser son action en termes d'accès à LA culture... Privatisation des espaces, enclosures.

Ne pas percevoir le service public comme un commun. Ruptures de droits dans les versements des prestations sociales. Abus des banques et des systèmes de paiement avec lesquels il est de plus en plus difficile de négocier, entraînant l'explosion des impayés. Manque de ressources humaines dans le service public générant de nombreux dysfonctionnements, entraînant la précarisation des personnes.

Ne pas savoir/pouvoir s'organiser en commun. Découpage administratif inadéquat pour mener des actions cohérentes. Isolement des personnes et des acteurs. Discrimination territoriale, manque de service public de proximité, coûts de la mobilité. Prévalence de l'individualisme sur l'action collective. Difficulté à élaborer des cadres d'expression et règles en commun. Abandon des espaces par manque d'organisation commune.

PARTICIPATION

Cultiver la participation des personnes à ce qui les concerne

« a. Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit d'accéder et de participer librement, sans considération de frontières, à la vie culturelle à travers les activités de son choix. b. Ce droit comprend notamment : la liberté de s'exprimer, en public ou en privé dans la, ou les, langues de son choix ; la liberté d'exercer, en accord avec les droits reconnus dans la présente Déclaration, ses propres pratiques culturelles et de poursuivre un mode de vie associé à la valorisation de ses ressources culturelles, notamment dans le domaine de l'utilisation, de la production et de la diffusion de biens et de services ; la liberté de développer et de partager des connaissances, des expressions culturelles, de conduire des recherches et de participer aux différentes formes de création ainsi qu'à leurs bienfaits ; le droit à la protection des intérêts moraux et matériels liés aux œuvres qui sont le fruit de son activité culturelle. » Art. 5, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Diversifier les modalités d'accueil sans stigmatiser. Déjouer les formes de cloisonnement et d'exclusion que les actions sont susceptibles de produire. Appuyer les légitimités à prendre part.

Développer des démarches participatives et inclusives en déployant le sens du verbe « participer ». Renforcer l'implication des personnes en s'appuyant sur leurs propres ressources.

Amplifier la connaissance des initiatives sur le territoire, développer la continuité et l'autonomie des actions. Sortir de la fabrique de l'impuissance institutionnelle.

Favoriser le débat démocratique en permettant aux personnes d'argumenter leur position au-delà de l'expression du « j'aime / je n'aime pas ». Œuvrer pour que les personnes puissent s'investir dans les affaires communes du territoire et débattent des sujets conflictuels.

PROBLÉMATIQUES

Réduction des enjeux d'une action. Logiques de remplissage : agir sous la loi de l'offre et de la demande. Adopter une logique comptable en mesure d'impact. Être dans des postures consuméristes. Vision restreinte de la création partagée et de sa valeur. Démarches d'appropriation non adaptées pour les habitants.

Ne pas savoir/pouvoir travailler la conflictualité. Ne pas débattre avec les personnes concernées. Subir l'effet miroir des formes de violence dans l'accompagnement. Manquer d'espaces pour l'expression publique des désaccords. Limiter les usages des espaces publics par crainte des conflits : préférer interdire plutôt que d'encourager l'appropriation diversifiée.

Ne pas travailler sur la mobilisation des personnes (prendre part). Se croire non discriminant car « tout le monde peut venir ». Manque de disponibilité, sur-sollicitation. Répondre présent par politesse. Se sentir illégitime à prendre place. Représentativité insuffisante dans les instances de prise de décision. Difficulté à associer les élus aux instances participatives. Difficulté à structurer l'activité des bénévoles. Manque de lieux de vie collective.

Ne pas pouvoir réellement contribuer à l'action (apporter une part). Posture descendante des professionnels. Mainmise des institutions sur la gestion des espaces publics. Manque de méthodes pour la participation des personnes, déconsidérer leurs apports. Technocratie, monopole des grands orateurs, infantilisation des participants. Utiliser les habitants comme une matière première. Participation réduite au oui ou non.

Ne pas trouver d'intérêt à ce qui est fait (bénéficier d'une part). Participation dévoyée, instrumentalisation. Gaspillage des ressources et épuisement des acteurs. Manque de reconnaissance des bénévoles. Aucun intérêt des habitants à ce qui est proposé. Articulation complexe entre bénéfice personnel et bénéfice collectif. Manque de réciprocité dans la participation.

ÉDUCATION

Cultiver l'éducation et la formation tout au long de la vie

« Dans le cadre général du droit à l'éducation, toute personne, seule ou en commun, a droit, tout au long de son existence, à une éducation et à une formation qui, en répondant à ses besoins éducatifs fondamentaux, contribuent au libre et plein développement de son identité culturelle dans le respect des droits d'autrui et de la diversité culturelle ; ce droit comprend en particulier : a. la connaissance et l'apprentissage des droits de l'homme ; b. la liberté de donner et de recevoir un enseignement de et dans sa langue et d'autres langues, de même qu'un savoir relatif à sa culture et aux autres cultures ; c. la liberté des parents de faire assurer l'éducation morale et religieuse de leurs enfants conformément à leurs propres convictions et dans le respect de la liberté de pensée, de conscience et de religion reconnue à l'enfant selon ses capacités ; d. la liberté de créer, de diriger et d'accéder à des institutions éducatives autres que celles des pouvoirs publics, à condition que les normes et principes internationaux reconnus en matière d'éducation soient respectés et que ces institutions soient conformes aux règles minimales prescrites par l'État. » Art. 6, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Savoir reconnaître et exprimer ses savoirs comme reconnaître les savoirs portés par d'autres afin d'en favoriser l'échange réciproque. Prendre conscience de l'incomplétude de ses propres savoirs quels que soient son âge, son niveau ou son parcours.

Favoriser la découverte et la connaissance des ressources environnantes, afin que toute personne puisse se les approprier, sans exclusivité, et les cultiver. Susciter les désirs et vocations par la transmission d'une passion pour un art, un métier. Développer les formes de continuité des apprentissages, de parcours.

Diversifier les pédagogies et rechercher la méthode adaptée à chaque contexte. Reconnaître que l'enseignement ne doit pas relever d'un « formatage » mais d'un échange de savoirs. Développer les conditions nécessaires à l'expérimentation et cultiver le droit à l'erreur, au tâtonnement et à la recherche.

Optimiser l'accompagnement éducatif par la reconnaissance et le soutien des capacités et compétences des personnes ressources pour l'enfant. Développer des communautés éducatives fondées sur cette diversité de ressources.

Développer l'apprentissage de la vie collective et démocratique, dans le respect des droits fondamentaux.

PROBLÉMATIQUES

Élitisme (approches par la réussite ou la méritocratie, fondées sur les critères de la culture dominante). Vision à sens unique des apports en connaissances et ressources culturelles. Références culturelles et formes d'apprentissage associées à une image négative. Uniformisation des voies de la réussite.

Iniquité de l'enseignement. Iniquité entre établissements. Manque de diversité de ressources, inattention aux disciplines peu connues. Place insuffisante des pratiques artistiques et de l'artisanat. Manque de continuité dans les apprentissages et de conditions pour s'exercer. Formes d'exclusion dans l'apprentissage.

Manque de connaissances sur la diversité des pédagogies. Cloisonnements multiples. Posture descendante. Manque de formation à l'exercice de l'intelligence collective. Manque d'interaction. Mise en concurrence et manque de complémentarités. Manque d'expérimentation, essais/erreurs/échecs en support des apprentissages.

Enseignement moralisateur confortant l'ordre social. Impuissance face aux addictions et conduites à risque. Apprentissage sous forme de rappel à l'ordre et au bon comportement. Médiation pensée pour faire adopter des codes et modeler des comportements.

INFORMATION

Cultiver les savoirs et le faire-savoir

« Dans le cadre général du droit à la liberté d'expression, y compris artistique, des libertés d'opinion et d'information, et du respect de la diversité culturelle, toute personne, seule ou en commun, a droit à une information libre et pluraliste qui contribue au plein développement de son identité culturelle ; ce droit, qui s'exerce sans considération de frontières, comprend notamment : a. la liberté de rechercher, de recevoir et de transmettre les informations ; b. le droit de participer à une information pluraliste, dans la ou les langues de son choix, de contribuer à sa production ou à sa diffusion au travers de toutes les technologies de l'information et de la communication ; c. le droit de répondre aux informations erronées sur les cultures, dans le respect des droits énoncés dans la présente Déclaration ». Art. 7, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Développer une information libre et pluraliste comprenant le droit pour toute personne d'informer et de s'informer, dans le respect des droits fondamentaux. Favoriser l'accès aux données, leur diffusion et leur mise en partage. Vérifier les sources et les citer. Respecter le droit d'auteur. Exercer un esprit critique sur la production comme la circulation des informations. Rechercher celles qui sont complémentaires et corriger celles qui sont erronées. Exercer son droit de réponse.

Déployer une diversité de modes de communication et d'information des plus anciens aux plus actuels. Développer l'usage des outils numériques et des réseaux sociaux en ayant conscience de leurs potentiels et de leurs risques. Renforcer l'éducation à l'image et aux modes de production et de diffusion de l'information.

Se saisir des enjeux de dématérialisation des procédures administratives et de leurs conséquences sur les conditions de vie des personnes, notamment sur le droit à l'information et à la protection des données privées.

Enrichir l'information sur l'action publique et les compétences des diverses collectivités. Développer l'information sur la vie des territoires. Favoriser la compréhension par tous de la teneur des débats publics : informer les personnes de toute décision qui les concerne et s'assurer qu'elles aient accès aux éléments de compréhension de ce qui est discuté dans les instances de décision.

PROBLÉMATIQUES

Manque d'informations nécessaires aux personnes. Prédominance de la publicité sur l'information. Invisibilité de certaines dynamiques. Court-circuit de l'information. Procédures d'intervention peu claires pour les personnes concernées. Barrière du secret professionnel dans la coopération. Manque d'informations sur les instances décisionnelles d'une institution.

Manque de temps et de moyens pour informer / s'informer. Une mission d'information sous dotée en ressources humaines. Manque de temps pour expliquer ce que l'on fait. Fracture numérique et manque d'entretien des infrastructures. Difficulté à faire face au flux massif d'informations, à savoir les trier, les organiser, en citer les sources, exercer son esprit critique.

Ne pas trouver les voies adaptées de l'information. Ne pas savoir communiquer et susciter le désir en informant de son action. Manque de clarté de l'information et des procédures d'accès aux données. Information pyramidale, lourdeur du système de partage de l'information. Manque de relais dans la circulation des informations.

Diffuser des informations mensongères / anxiogènes. Produire une information anxiogène au contenu trop dense, avec un excès d'informations en flux continu.

COOPÉRATION

Cultiver la responsabilité partagée

« Toute personne, seule ou en commun, a le droit de participer selon des procédures démocratiques : a. au développement culturel des communautés dont elle est membre ; b. à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des décisions qui la concernent et qui ont un impact sur l'exercice de ses droits culturels ; c. au développement de la coopération culturelle à ses différents niveaux. » Art. 8, Déclaration des droits culturels, Fribourg, 2007.

ENJEUX

Renforcer l'action publique par la coopération. Assurer la continuité du service public par la mise en réseau et la coopération des acteurs publics et civils. Assurer et garantir la lisibilité et la visibilité de l'action publique. Développer les formes de subsidiarités entre acteurs et collectivités. Veiller au travail de mise en cohérence et de coordination.

Sortir de ses habitudes et porter un regard sur le milieu dans lequel on évolue. Développer l'inscription territoriale de son action, en concevoir l'étendue et sa contribution au maillage du territoire. Savoir renouveler son action par la recherche de partenariats inédits voire improbables.

Développer une économie juste et équilibrée, fondée sur la valorisation des ressources humaines. Prendre en compte la valeur d'échange comme la valeur des échanges, afin d'identifier la plus-value des modes d'organisation sociale des acteurs.

Définir les instances de gouvernance et les modes d'évaluation aux différentes étapes d'un processus de travail. Favoriser l'élaboration de politiques publiques partagées et inclusives ainsi que les démarches transversales en mobilisant l'intelligence collective et en s'appuyant sur la diversité des ressources du territoire. Valoriser les collaborateurs, quelle que soit leur forme d'implication.

PROBLÉMATIQUES

Manque d'interconnaissance entre acteurs. Méconnaissance et méfiance entre acteurs, manque de compréhension interdisciplinaire. Sectorisation, cloisonnement. Méconnaissance des ressources et des liens possibles à tisser. Scission entre acteurs.

Non prise en compte des expertises. Voir toute autre forme d'organisation que la sienne comme de la désorganisation. Percevoir les associations comme des « pourvoyeurs de publics ». Hiérarchie tacite et discrédit mutuel entre acteurs. Parachuter les intervenants sur un quartier. Faire fi des « précédents », ne pas considérer l'expérience de terrain.

Manque d'organisation en co-responsabilité. Défiance vis-à-vis des acteurs des politiques publiques. Ne pas prendre ses responsabilités. Mise en concurrence généralisée, repli sur son pré carré. Prise de pouvoir. Hiérarchies générant des cloisonnements. Posture de contrôle de la part des tutelles. Livrer les difficultés et rester sans réponse. Organisation territoriale illisible. Vision restreinte des endroits de participation et de coopération. Manque d'engagement des acteurs. Refus de négocier.

Désynchronisation entre acteurs. Rupture de l'action publique et manque de cohérence des actions menées. Turn over des acteurs. Rythme des mandats électoraux. Temps de présence requis dans les structures de proximité. Télescopage des démarches participatives. Temporalité des demandes de subvention en contradiction avec la co-construction. Difficulté à accorder les agendas entre une diversité d'acteurs.

Manque de concertation en dehors des instances officielles. Manque de gestion des accords et désaccords au sein d'une équipe. Complexité de mise en œuvre d'instances de concertation effectives. Manque de temps pour préparer la décision. Déficit de représentativité au sein des instances de décision. Concevoir une conciliation sans compromis.

MÉTHODE D'AUTOÉVALUATION

⊖ faible

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

 ⊕ investi

Autoévaluation sur une échelle de 1 à 5

1re autoévaluation dans son contexte.

Est-ce que je fais ?

Remplir les cases d'une couleur.



2e autoévaluation dans son contexte.

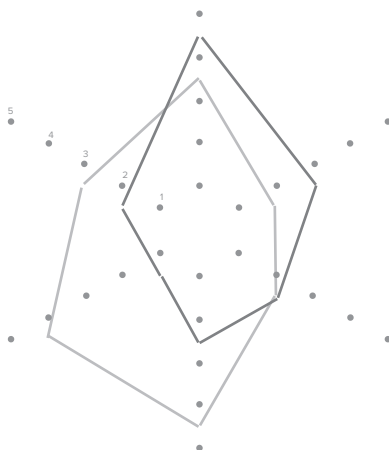
Est-ce que ce que je fais produit des effets ?

Remplir les cases d'une 2e couleur, si vous observez un écart.



Synthèse en étoile

Après avoir autoévalué l'ensemble des indicateurs d'une typologie, proposer une synthèse en étoile, « fait » et « effets ». Expliquer les principaux enseignements que vous en tirez, les hypothèses de travail que cela vous permet d'envisager, les raisons des écarts. Renouveler cette autoévaluation après quelques mois.



TYPOLOGIES D'ACTION

ACCUEIL

Cultiver l'hospitalité p. 28

GOVERNANCE PARTAGÉE

Cultiver la démocratie p. 34

ORGANISATION EN COMMUNAUTÉS

Cultiver l'organisation autour des communs p. 40

INTERMÉDIATION

Cultiver la diversité des ressources et leurs liaisons p. 44

MODES D'EXPRESSION

Cultiver le partage de l'information p. 50

APPRENTISSAGE PERMANENT

Cultiver le partage réciproque des savoirs p. 56

TRAVAIL DU MILIEU

Cultiver un écosystème et ses réseaux p. 62

ÉCONOMIE SOCIALE

Cultiver le sens de l'économie p. 70

RESSOURCES PATRIMONIALES

Cultiver l'expression des héritages p. 76

ACCOMPAGNEMENT

Cultiver la capacitation des personnes p. 82

ACCUEIL

Cultiver l'hospitalité

La fonction d'accueil a pour enjeu principal de reconnaître chaque personne et d'accueillir sa singularité. Le droit d'être respecté pour ce que l'on est conditionne la possibilité pour chacun d'agir, de participer et de contribuer à ce qui le concerne. Sans accueil, sans reconnaissance, cette participation est freinée, voire impossible. Une grande partie de ce qui pourrait émerger de la rencontre est gaspillée ou reste, comme la personne, inconnue et inaccessible. L'accueil n'est pas un acte unique qui se déploie seulement à la première rencontre. C'est une posture d'ouverture et de disponibilité, une réceptivité qui rend possible l'expression de la personnalité de chacun au moment qui lui semble opportun. Cela implique l'aménagement de temps et d'espaces propices à l'interconnaissance.

Les professionnels de l'accueil doivent particulièrement maîtriser cette fonction centrale de facilitateurs de liens. Mais la capacité d'accueil de l'autre est importante pour tous les professionnels, quel que soient leur métier ou fonction : savoir accueillir est central dans toute interaction avec d'autres, collègues, partenaires, clients, amis, voisins, pour permettre la rencontre, l'échange et le tissage social.

Il est bien question de garantir un service public qui œuvre au respect des droits des personnes, sans discrimination, dans une relation de confiance réciproque. Nous savons qu'il ne suffit pas de connaître la porte d'entrée d'une institution pour en franchir le seuil. Quelles sont les conditions de ce franchissement ? C'est à cette réflexion que nous invite le travail de l'accueil dans le double sens du terme d'« hôte ». Accueillir et être accueilli : c'est dans cette réciprocité que l'accueil se joue, chacun pouvant exprimer les conditions qui lui semblent appropriées.

Concevoir l'espace d'accueil

- L'espace d'accueil est-il aménagé, convivial, animé ?
- Est-ce un lieu d'échanges interpersonnels ?
- Le respect de la vie privée et des règles de confidentialité est-il garanti ?
- L'espace d'accueil est-il adapté au flux des personnes accueillies ?
- Est-ce un lieu où il est possible de comprendre où l'on est, son environnement et comment y prendre part ?
- L'espace d'accueil est-il un endroit de ressources ?
- L'espace d'accueil renvoie-t-il une image négative des personnes, est-il stigmatisant, anxiogène ?
- Instaurons-nous des « rituels » rythmant nos relations avec les personnes ?

Valoriser et former le personnel d'accueil

- Le personnel est-il qualifié pour cette fonction ? A-t-il la possibilité de se former ? Participe-t-il à de l'analyse de pratiques et échanges d'expérience avec d'autres ?
- Le personnel est-il inclus dans la vie de la structure (ex. circulation de l'information, participation aux décisions, propositions, etc.) ?
- Le personnel est-il qualifié pour désamorcer les tensions et le risque d'agressivité ? Peut-il instaurer les conditions d'un échange ?
- Les échanges et la coopération au sein de l'équipe de travail sont-ils en appui de la fonction d'accueil ? Y a-t-il une action coordonnée au sein de la structure ?

Se rendre accessible et disponible aux personnes accueillies

- Une présence continue à l'entrée est-elle assurée ?
- Les conditions d'accueil sont-elles adaptées aux modes de vie des personnes (ex. horaires, tarifs, autres spécificités, etc.) ?
- Déploie-t-on l'accueil au prisme de l'expérience qu'en font les personnes ?
- Pense-t-on l'accessibilité en direction d'un public spécifique comme un enrichissement des voies d'accès pour tous, afin d'éviter l'effet de stigmatisation ?
- Le langage employé est-il adapté aux personnes accueillies ? Des formes de traduction sont-elles pratiquées ?
- Existe-t-il des « portes ouvertes » pour mieux saisir le fonctionnement, les pratiques et missions de la structure ?
- Pense-t-on l'accompagnement nécessaire aux néophytes ?

Favoriser l'appropriation des lieux par les personnes

- Nous employons-nous à faire des lieux une ressource publique ?
- Travaillons-nous les frontières, leur légitimité, leur franchissement ?
- Laissons-nous le temps nécessaire à l'appropriation des lieux ? La concevons-nous comme un processus long, fait d'étapes ?
- Y a-t-il une mise à disposition de locaux et d'espaces (ex. lieux de répétition, bureaux, stockage, permanents ou temporaires) ?
- Qu'est-ce qui permet aux personnes de prendre part et contribuer au lieu, d'en bénéficier ?
- Les prises d'initiatives par les personnes accueillies sont-elles possibles ?
- Les actions collectives avec les personnes accueillies sont-elles favorisées ?

Valorisons-nous la diversité de ce que nous proposons au sein de la structure afin d'en diversifier les voies d'accès ?

Prendre part à la vie de son environnement

Entretienons-nous les relations avec d'autres acteurs du territoire ?

Nous considérons-nous comme une structure de proximité ?

Soutenons-nous le maintien ou l'installation d'autres acteurs sur le territoire ?

Contribuons-nous à l'accueil des personnes en itinérance, exilées ?

Instaurons-nous des relations pour être accueillis hors-les-murs ?

Diversifions-nous nos missions tout en préservant notre cœur de métier ?

Accueillir de nouveaux membres dans une équipe

Diversifions-nous les critères de sélection et de recevabilité d'une candidature ?

Prenons-nous le temps des présentations et d'interconnaissance avec l'équipe ?

Considérons-nous l'arrivée de chaque nouveau membre comme une opportunité de se renouveler ?

Favorisons-nous la compréhension du secteur d'activité et de la politique publique associée ?

ACCUEIL

Cultiver l'hospitalité

Valoriser et former
le personnel d'accueil

Concevoir l'espace
d'accueil

Se rendre accessible
et disponible aux personnes
accueillies

Accueillir de nouveaux
membres dans une équipe

Favoriser l'appropriation
des lieux par les personnes

Prendre part à la vie
de son environnement



A series of 20 horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing.

GOVERNANCE PARTAGÉE

Cultiver la démocratie

La réussite d'un projet dépend de la cohérence entre les objectifs et les moyens déployés. Un organe de concertation et de suivi, impliquant une diversité de compétences, de sensibilités et de personnes concernées par l'initiative et ses retombées, est une garantie pour ne pas perdre de vue cette cohérence et permettre la durabilité de l'action et de ses effets.

Il s'agit d'assurer le droit de participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions qui concernent les personnes parce qu'elles impactent, plus ou moins directement, leurs conditions de vie.

Une gouvernance partagée est un espace de dialogue qui contribue au bon développement de l'initiative (légitimité vers l'extérieur). Il est un espace important de soutien et de renforcement pour les porteurs du projet (complémentarité et échanges de savoirs).

Cela oblige à se préoccuper des conditions qui permettent aux personnes de participer et prendre des décisions éclairées, dans le dialogue avec d'autres : avoir accès aux informations nécessaires et pouvoir en délivrer aux autres, apprendre à forger une décision par l'intelligence collective et donc se former aux outils et méthodes, apprendre la gestion des conflictualités et tensions dues aux diverses forces argumentatives, apprendre à résoudre des dialectiques et contradictions, à trouver les voies d'application des décisions prises et à évaluer leurs effets sur les conditions de vie des personnes impliquées et/ou concernées.

Identifier les instances de gouvernance

- Les instances de gouvernance sont-elles clairement identifiables ? Leur périmètre est-il adéquat pour conduire ce qui est développé ?
- Les règles de fonctionnement des instances de gouvernance sont-elles claires ? Les personnes concernées en sont-elles informées ? Peuvent-elles participer à les édicter ?
- Est-ce que toutes les personnes concernées par les décisions prises au sein des instances sont participantes et/ou représentées ?
- Existe-t-il une hiérarchie, tacite ou exposée ? Est-elle légitime ? Quelles sont les régulations possibles des prises de pouvoir et des jeux d'influence ?

Susciter l'intérêt des personnes à ce qui les concerne

- Œuvre-t-on pour que toute personne accueillie au sein de l'institution ou de la structure soit en mesure de comprendre son fonctionnement ?
- Les procédures d'élection des représentants sont-elles claires et adaptées aux personnes concernées ?
- Faisons-nous en sorte que les instances de concertation soient ouvertes à toute personne désirant s'y impliquer ?
- Valorisons-nous la capacité de chaque membre à être un relais auprès des personnes les plus éloignées (physiquement et symboliquement) des pratiques participatives ?

Favoriser la participation des personnes à une gouvernance partagée

- Les représentants sont-ils formés et accompagnés aux responsabilités qui leur incombent ?
- Proposons-nous des ressources et des méthodes permettant aux personnes concernées d'appréhender les sujets abordés, de préparer les argumentaires, de s'exprimer en public ?
- Formons-nous les membres des instances de gouvernance aux méthodes d'intelligence collective ?
- Le travail de coordination nécessaire aux instances de concertation et de décision est-il suffisamment doté en ressources humaines ?
- Identifions-nous et permettons-nous l'expression des intérêts singuliers à l'origine de la mobilisation de chacun ?
- Menons-nous un travail de construction d'une culture commune à partir des intérêts particuliers ?

Favoriser la diversité des points de vue

- Faisons-nous en sorte que les points de vue de chacun puissent être exprimés, développés et croisés quand bien même ils seraient contradictoires ?
- Œuvrons-nous pour que les personnes concernées soient en capacité d'opérer des choix sans se départir de la complexité ?
- Associons-nous au travail de concertation toute personne pouvant être ressource pour aider à la prise de décision ?

Travailler la dimension publique d'une gouvernance partagée

- Communiquons-nous largement les décisions des instances de concertation, notamment dans les lieux à usage collectif ?
- Organisons-nous des moments conviviaux permettant aux membres des instances de se rencontrer autrement et de communiquer ?

- Nous associons-nous à d'autres structures pour partager et échanger sur les actions décidées et développées ?
- Assurons-nous la circulation de l'information en interne et en externe en nous appuyant sur une diversité de médias ?
- Élaborons-nous les traductions nécessaires, suivant les médias utilisés et les langues parlées ?
- Veillons-nous à ce que chacun puisse prendre part à la fabrique de l'information et à sa circulation ?

Favoriser les actions collectives

- Organisons-nous des groupes de parole, de débats, de partage de savoirs sur des thématiques proposées par les personnes impliquées dans la vie de la structure ?
- Organisons-nous des temps de travail afin de repérer les problèmes et initier des actions collectives pour les résoudre ?
- Favorisons-nous le dialogue direct des groupes menant des actions collectives avec tout acteur exerçant un pouvoir de décision ?

Développer des systèmes d'évaluation adaptés

- Dépassons-nous la logique comptable dans l'évaluation de l'activité ?
- La mise en place d'instances de gouvernance partagée au sein de la structure est-elle l'un des critères d'évaluation de son activité ?

GOUVERNANCE PARTAGÉE

Cultiver la démocratie

Identifier les instances
de gouvernance

Susciter l'intérêt des personnes
à ce qui les concerne

Développer des systèmes
d'évaluation adaptés

Favoriser la participation des
personnes à une gouvernance
partagée

Favoriser les actions collectives

Favoriser la diversité
des points de vue

Travailler la dimension publique
d'une gouvernance partagée



A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

ORGANISATION EN COMMUNAUTÉS

Cultiver l'organisation communautaire autour
des communs

Comment ne plus percevoir toute référence communautaire comme du communautarisme ? Le communautarisme est un dévoiement du droit à la communauté. La communauté est fondée sur la capacité des personnes à faire en commun. Nous avons besoin de nous relier aux uns et aux autres pour déployer nos libertés. Mais encore faut-il s'organiser pour que ce soit bien le cas.

Les méthodes d'organisation communautaire positionnent les personnes sur l'identification des problématiques qui les concernent. Le commun devient l'énergie même de leurs liens. Plus on cherche à définir ce commun, plus on sera apte à tisser avec d'autres autour d'intérêts partagés. C'est cela qui rend la communauté dynamique, ouverte et hospitalière, en mesure d'accueillir tous les savoirs et de bénéficier de toutes les expériences.

La capacité collective est renforcée par la reconnaissance de la singularité de chacun des membres de la communauté, toujours libres d'y adhérer ou non. Ainsi, l'individu ne se fond pas dans le collectif mais le collectif devient l'espace essentiel pour que chacun s'accomplisse lui-même en nourrissant le commun.

Face aux situations d'injustice, l'organisation communautaire permet de maintenir les relations et les réseaux d'entraide. La capacité de protection des personnes vulnérables est décuplée par la constitution d'une communauté soutenante et par l'action collective. Il s'agit de porter notre attention sur les conditions de travail de toute une équipe. Les conditions d'expression au sein de ces équipes deviennent les conditions de la création d'un commun.

Reconnaître les communautés d'appartenance

- Identifions-nous des communautés concernées par l'action ?
- Connaissons-nous leurs actions et leurs références culturelles ?

S'organiser en commun

- Arrivons-nous à définir en commun le cadre et les valeurs qui sous-tendent notre action ?
- Notre équipe de travail fait-elle communauté ? Travaillons-nous à une culture commune ?
- Recherchons-nous la diversité des points de vue dans nos communautés ? Garantissons-nous la possibilité d'y exprimer des contradictions nécessaires à la vie démocratique ?
- Arrivons-nous à garantir qu'il n'y ait pas de prise de pouvoir ou d'instrumentalisation au sein de notre organisation ?
- Clarifions-nous les missions des instances de décision ? Partageons-nous les décisions qui y sont prises ?
- Partageons-nous et défendons-nous en commun le propos, les intentions et les orientations de la structure ?

Reconnaître les ressources d'une communauté

- Identifions-nous les acteurs concernés par le développement d'une action et susceptibles d'y prendre part ?
- Diversifions-nous les ressources de la communauté ? Les rendons-nous accessibles à tous ses membres ?
- Explorons-nous les singularités et les divers métiers nécessaires à l'œuvre commune ?
- Articulons-nous les diverses approches et compétences suivant les métiers et missions exercées ?
- Prenons-nous le temps nécessaire à l'analyse et l'évaluation partagée des actions développées ?
- Assurons-nous l'accueil continu de nouvelles personnes ?

ORGANISATION EN COMMUNAUTÉS

Cultiver l'organisation communautaire autour des communs

Reconnaître les communautés
d'appartenance

● 5

● 4

● 3

● 2

● 1



Reconnaître les ressources
d'une communauté

S'organiser en commun

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

INTERMÉDIATION

Cultiver la diversité des ressources et leurs liaisons

Toute personne doit se voir reconnaître la capacité à œuvrer au travers des liens qu'elle tisse dans un milieu. Pour qu'elle se sente légitime à prendre part, il semble important de développer des formes d'intermédiation : comment fait-on chacun un pas vers l'autre et quels sont nos relais pour y arriver ?

Bien qu'elle puisse être facilitée par des supports, la médiation est principalement humaine. Elle consiste à associer des personnes et des organisations et à jouer le rôle du trait d'union, du traducteur, du facilitateur... La confiance réciproque rend possible un véritable accès et une réelle participation.

La médiation des savoirs et l'effort pour rendre accessibles les lieux comme les contenus sont un travail permanent qui implique de reconnaître, sans hiérarchisation, que nous n'avons pas tous les mêmes références culturelles. Il nous faut exprimer nos intentions et ouvrir plusieurs chemins d'accès à des niveaux de communication multiples, favoriser les passerelles et s'appuyer sur des relais.

Au delà des métiers spécifiques qui s'y consacrent, cette fonction est à valoriser dans tous les métiers. De multiples savoirs sont à l'œuvre au sein d'une structure : connaître et valoriser les métiers de « l'ombre » permet une plus juste compréhension de la chaîne de valeur qui doit être développée pour que l'action se déploie dans toute son envergure.

Nous pouvons aussi développer des indicateurs pour observer la qualité et la diversité des relations entre acteurs, disciplines, temps, lieux, économies et publics.

Diversifier les portes d'entrée

- Recherchons-nous des correspondances entre divers savoirs et savoir-faire ? Travaillons-nous les correspondances et distinctions entre les œuvres, les ressources, les références culturelles ?
- Développons-nous une approche multidimensionnelle (politique, disciplinaire, esthétique, technique, historique, économique, sociale, d'influence, d'anecdotes, etc.) et multi-sensorielle pour tisser des liens ?
- Comment faisons-nous résonner une œuvre par une diversité de ressources associées aux intérêts des personnes ?
- Organisons-nous quelque chose autour de la diversité des métiers et des pratiques ?

Favoriser l'expression des personnes

- Veillons-nous à promouvoir l'expression des personnes plutôt que de présupposer d'emblée ce qui les intéresse ?
- Diversifions-nous les supports d'expression des personnes ? Arrivons-nous à favoriser les prises de parole ?
- Favorisons-nous les témoignages directs entre les personnes ? Développons-nous leurs capacités à traduire et transmettre par elles-mêmes ce qu'elles perçoivent ?

Promouvoir une approche expérientielle

- Savons-nous accompagner les personnes en les laissant expérimenter sans tout décrypter à l'avance ? Donnons-nous des repères sans uniformiser l'expérience qui peut être faite ?
- Permettons-nous aux personnes de se construire leur propre itinéraire, à leur rythme ?
- Proposons-nous des activités dans des lieux peu codifiés ?

- Documentons-nous l'expérience à plusieurs niveaux afin de pouvoir parler aux néophytes comme au public averti ?
- Développons-nous les expériences surprenantes par associations improbables ?
- Cultivons-nous la relation à l'œuvre comme une expérience qui va au-delà du temps de sa réalisation, présentation, publication ?
- Éclairons-nous les multiples aspects d'une œuvre sur lesquels porter un jugement critique ?
- Diversifions-nous les lieux d'expérience ? Transposons-nous les actions en nous saisissant de la spécificité des lieux ?
- Développons-nous le retour d'expérience des outils pédagogiques afin de les améliorer ? Envisageons-nous les formes de continuité possibles à partir des retours d'expérience ?

Développer les formes de traduction et les relais

- Arrivons-nous à traduire nos propres codes (termes techniques, concepts, sigles, etc.) et à élargir nos registres de langage ?
- Nous appuyons-nous sur des intermédiaires ayant des connaissances interculturelles ?
- Favorisons-nous la médiation entre pairs ?
- Mettons-nous en place des médiations culturelles communautaires en identifiant des personnes ressources capables d'accompagner des personnes ne maîtrisant pas les codes (langues, langages) ?

INTERMÉDIATION

Cultiver la diversité des ressources et leurs liaisons

Développer les formes
de traduction et les relais

5

4

3

2

1

Diversifier les portes d'entrée

Promouvoir une approche
expérientielle

Favoriser l'expression
des personnes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MODES D'EXPRESSION

Cultiver le partage de l'information

Comment reconquérir le droit à l'information face à la rumeur, l'opinion et la publicité ? Comment s'orienter dans ce flux massif et continu ? L'éducation à l'image et aux technologies numériques est devenue incontournable. Il nous faut comprendre comment l'information est produite et se diffuse pour en devenir pleinement acteur.

L'attention à la diversité des personnes suppose de veiller à la diversité des modes et espaces d'expression. En plus de questionner le choix d'une ou plusieurs langues, cela implique de prendre conscience des niveaux de langage, des codes, et des supports qui peuvent être plus ou moins accessibles.

Diversifier les supports et développer des cycles réguliers d'information sont de bons moyens pour permettre à une diversité de personnes d'y accéder. Toutefois, l'acte de communication est un acte réciproque. Il importe de créer des espaces permettant à chacun de s'exprimer selon les modes d'expression et médias qui lui conviennent le mieux, notamment lorsque les personnes pensent que leur idée n'est pas importante à communiquer. Les technologies numériques favorisent le partage de contenus mais l'innovation ne doit pas nous faire négliger les formes traditionnelles de partage.

L'information des acteurs peut aussi être mise à mal par une interprétation restrictive du secret professionnel. La combinaison des visions semble pourtant nécessaire dans l'accompagnement. Quelles que soient les modalités choisies, le partage de données pose des enjeux de démocratie. Cela nécessite de penser aux relais de l'information comme à ce qui peut venir « court-circuiter » sa circulation. Une information appropriée dépend fortement du droit des personnes d'interagir jusqu'à pouvoir améliorer l'information, voire corriger les informations erronées.

Favoriser l'expression et l'échange d'informations

- Prenons-nous un temps dédié aux échanges d'informations entre les personnes ? Développons-nous une communication basée sur les relations interpersonnelles ?
- Favorisons-nous la prise de contact directe entre les acteurs d'un projet ?
- Le secret professionnel ou les règles de confidentialité sont-ils adaptés à ce que nous avons à faire ensemble ?
- Développons-nous une capacité à reconnaître et prendre en compte les informations non verbales émergeant des usages ?
- Développons-nous une « information adressée » ? Identifions-nous les systèmes d'information qu'utilisent les personnes à qui l'on veut s'adresser ?

Détecter les voies de l'information

- Nous adaptons-nous aux codes et modes d'expression des personnes ? Développons-nous la traduction et la diversité des modes d'expression pour n'exclure personne ?
- Identifions-nous nos relais d'information, en recherchons-nous ?
- Identifions-nous les courts-circuits dans la transmission de l'information pour les déjouer ?
- Identifions-nous les moments et temps appropriés pour la diffusion de l'information ? Identifions-nous les différents niveaux de l'information, le rythme et l'échelonnage de sa diffusion ?
- Garantissons-nous un système de partage et de relais de l'information entre les différents niveaux d'une organisation ?

Développer les usages du numérique et l'accès aux données

- Sommes-nous vigilants à l'accès des personnes aux réseaux et outils de téléphonie et internet ?
- Développons-nous l'accès et le partage des informations par les outils numériques ?
- Travaillons-nous la complémentarité des médias ?
- Contribuons-nous à la numérisation des documents et l'archivage des données d'intérêt public pour les rendre disponibles aux habitants ?
- Initiions-nous de nouvelles pratiques par l'usage des outils numériques et des réseaux sociaux ? Accompagnons-nous le partage d'informations sur les réseaux sociaux ?

A series of 20 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice. Each line is evenly spaced and extends from the left margin to the right margin.

MODES D'EXPRESSION

Cultiver le partage de l'information

Favoriser l'expression et l'échange d'informations

● 5

● 4

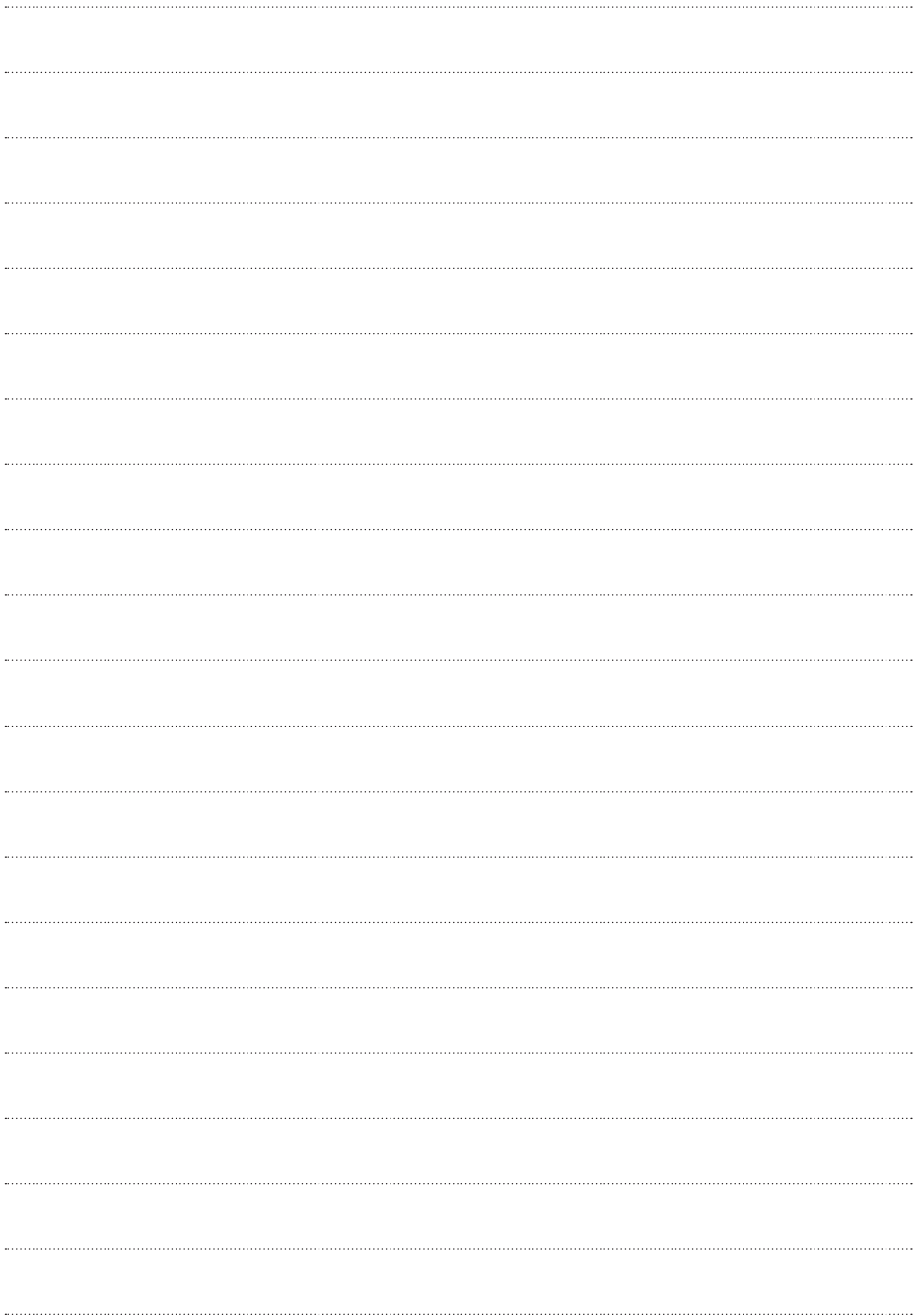
● 3

● 2

● 1

Développer les usages
du numérique et l'accès
aux données

Détecter les voies de l'information



APPRENTISSAGE PERMANENT

Cultiver le partage réciproque des savoirs

L'apprentissage est toujours un rapport « asymétrique ». Ce rapport d'asymétrie devient problématique lorsqu'il assigne les personnes dans des places de sachants ou d'ignorants. Or, certains savoirs et références n'entrent pas dans notre « logiciel » : nous ne repérons chez les personnes que les capacités et savoirs que nous savons reconnaître, au prisme de lunettes teintées de nos propres références culturelles. Afin de lutter contre cela, il est nécessaire d'observer en quoi nous sommes dans des relations de réciprocité et de reconnaissance des savoirs portés par chacun.

Cultiver la diversité des approches pédagogiques permet de prendre en compte le fait que les personnes n'apprennent pas toutes de la même façon. Par ailleurs, de nombreuses situations nous mettent en posture d'assimiler un contenu déjà donné. Cela ne développe pas les capacités à connaître. L'encouragement à « manipuler » la matière permet en revanche d'apprendre à travers l'expérience. Le savoir n'est pas fixé une fois pour toutes. Il se développe dans une relation sensible au monde.

C'est aussi par la pluralité des savoirs présents au cœur d'une même discipline que nous pouvons développer notre propre voie. La notion de « parcours » implique que les expériences puissent se réitérer. Les inégalités de savoirs se creusent dans l'impossibilité d'une pratique régulière.

Les problématiques éducatives ne devraient pas se vivre seul. Des communautés d'acteurs sont à organiser. Pour cela, la montée en compétences sur les méthodes d'intelligence collective devient pressante. La vie démocratique n'est pas innée. La prise de responsabilité s'apprend par son exercice. Encore faut-il en avoir l'occasion et les conditions.

Reconnaître les savoirs et les croiser

- Reconnaissons-nous les personnes impliquées dans l'action comme porteuses de savoirs et d'expériences susceptibles d'être transmis à d'autres ?
- Veillons-nous à ne pas présupposer d'emblée de quels savoirs les personnes sont porteuses ?
- Reconnaissons-nous et valorisons-nous la diversité des formes de savoirs (théoriques, d'usages, techniques, savoir-faire, savoir être, etc.) ?
- Recherchons-nous la complémentarité des savoirs ?
- Organisons-nous le troc de savoirs ?

Pouvoir s'exercer et cheminer, favoriser les apprentissages

- Développons-nous la diversité des apprentissages dans les actions ?
- Développons-nous les capacités sensorielles et expressives des personnes ?
- Travallons-nous les conditions pour que toute personne puisse cultiver l'exigence de son art (amateurs comme professionnels) ?
- Contribuons-nous à la découverte des métiers, la formation et l'insertion professionnelle ? Développe-t-on les formes de tutorat, mentorat, compagnonnage ou parrainage ?
- Développons-nous les formations suivant ce que les personnes désirent accomplir dans le cadre de leurs missions ? Permettons-nous l'évolution des personnes, leur mobilité selon les compétences acquises ?
- Pensons-nous la continuité des apprentissages et pratiques par une plus grande souplesse des cadres et la porosité entre dispositifs ?

- Développons-nous l'apprentissage par la pratique au sein de notre structure ? Favorisons-nous la pratique au quotidien d'une discipline et l'immersion ?
- Veillons-nous à ne pas générer d'exclusion (tarification, places disponibles, etc.) dans l'apprentissage ?
- Organisons-nous des ateliers de découverte et informons-nous des possibilités d'approfondir la pratique ?
- Développons-nous les pratiques collectives ? Favorisons-nous le décroisement des niveaux et des générations ?
- Valorisons-nous l'expérience acquise ?

Comprendre son milieu, le nourrir comme s'en nourrir

- Accompagnons-nous les personnes à la connaissance de leur milieu et à la constitution de réseaux soutenant pour l'exercice de leur métier ?
- Mutualisons-nous des formations ? Établisons-nous un programme commun de formations entre une diversité d'acteurs du territoire ?
- Développons-nous les compétences permettant d'aborder, d'appréhender et de discuter de la diversité culturelle ?
- Contribuons-nous à décroiser les lieux d'enseignement et de pratique, les disciplines, les domaines, les esthétiques ?
- Recherchons-nous des ressources complémentaires sur le territoire afin d'approfondir les savoirs ?
- Identifions-nous la diversité des ressources pouvant être mises à disposition au sein d'une structure, ainsi que leurs conditions d'accès ?

Expérimenter, développer la recherche

- Expérimentons-nous, développons-nous la recherche ?
- Fabriquons-nous de l'expertise ?
- Encourageons-nous les processus de recherche-action pour favoriser le croisement des savoirs ?
- Favorisons-nous les apprentissages à la vie démocratique ?

- Cherchons-nous à cultiver la diversité des pédagogies et des savoirs en apprentissage au sein de notre structure ?
- Travaillons-nous le « retour d'expérience », l'évaluation de ce qui a été vécu par les personnes impliquées ?
- Développons-nous les Fab Lab et les espaces publics numériques pour favoriser l'apprentissage des outils numériques et de la programmation ?
- Développons-nous l'échange d'expériences, de savoirs et de pratiques entre divers types d'acteurs ?
- Savons-nous « cultiver les précédents » et apprendre de nos expériences ?
- Valorisons-nous les pratiques alternatives ?

APPRENTISSAGE PERMANENT

Cultiver le partage réciproque des savoirs

Expérimenter,
développer la recherche

5

4

3

2

1

Reconnaître les savoirs et les croiser

Comprendre son milieu,
le nourrir comme s'en nourrir

Pouvoir s'exercer et cheminer,
favoriser les apprentissages



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

TRAVAIL DU MILIEU

Cultiver un écosystème et ses réseaux

Au nom du principe de précaution, l'intervention publique passe souvent par l'édiction de règles restrictives. Comment agir vis-à-vis de la population autrement que par l'exercice d'une « autorité » fondée sur l'interdit, la contrainte et le formatage des pratiques ? Une tendance opposée incite à la participation des habitants, mais celle-ci se cantonne souvent à la collecte des plaintes restées lettres mortes. Les références et les usages des habitants sont dans tous les cas peu pris en compte pour réguler la vie sociale. Leur effet levier sur les capacités des personnes en est amoindri. Vouloir agir en les neutralisant génère un gaspillage qui pourrait être évité si la diversité culturelle était reconnue au-delà du folklore.

Habiter un territoire, c'est se l'approprier, y développer ses diverses activités et relations, ses rythmes propres, et pas seulement y loger. Habiter un territoire questionne notre rapport à l'espace public, son usage et son appropriation non exclusive.

On observe les principales causes d'inégalités dans l'absence d'interactions avec le monde. Pour de nombreuses personnes, des liens semblent coupés, conduisant petit à petit ou parfois de manière brutale à des ruptures, des enfermements, des exclusions, un manque de mobilité des personnes comme des ressources, l'assèchement des milieux... Comment améliorer les coopérations pour palier ce manque de croisement des savoirs ?

Renforcer la mise en réseau des acteurs est nécessaire tout comme accentuer la prise de conscience des chaînes d'actions afin d'augmenter l'efficacité de l'action publique. Les coopérations souffrent parfois de l'absence de certains acteurs pourtant nécessaires aux sujets traités. La proposition de travailler en transversalité invite à dépasser les frontières habituelles des disciplines pour les replacer dans un environnement plus large et plus proche du réel.

Cartographier son action

- Connaissons-nous la géographie de notre action ? Comment irriguons-nous et sommes-nous irrigués ?
- Explorons-nous la diversité des ressources culturelles de notre milieu ? L'enrichissons-nous ?
- Développons-nous des actions hors-les-murs ? Pratiquons-nous le nomadisme ?
- Favorisons-nous la circulation des personnes dans d'autres milieux que les leurs ? Créons-nous les conditions de l'étonnement dans des lieux insolites ?
- Opérons-nous des liaisons avec d'autres territoires ? Nos actions sont-elles « élastiques » géographiquement en fonction des liens que nous tissons ?
- Sommes-nous confrontés à des inégalités territoriales, à des frontières et cloisonnements ? Nos actions ont-elles un effet positif sur cela ?
- Développons-nous des projets à l'international ? Accueillons-nous des projets internationaux ?

Travailler la proximité et les « rendez-vous »

- Favorisons-nous la découverte du territoire en cultivant les relations de proximité ? Allons-nous à la rencontre des personnes dans les lieux qu'elles fréquentent ?
- Amplifions-nous les temps de convivialité inclusifs, l'usage commun et diversifié des lieux et des espaces publics ?
- Développons-nous un service « à domicile » ?
- Créons-nous un rythme et des rituels au fil des saisons ?

Valoriser la vitalité du territoire

- Connaissons-nous ce que font les acteurs de notre territoire, leurs centres d'intérêt ou préoccupations ? Favorisons-nous leur interconnaissance ?

- Nous faisons-nous connaître ?
- Développons-nous des interactions entre les acteurs de différents milieux, qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer ?
- Menons-nous des études sur le territoire (ex. diagnostic partagé du territoire) ?
- Favorisons-nous le développement d'une dimension culturelle dans les études urbaines et économiques ?

Travailler l'espace public

- Organisons-nous des évènements sur l'espace public ?
- Favorisons-nous l'appropriation des espaces publics par les habitants et les associations ?
- Organisons-nous des scènes ouvertes au sein de notre structure ?
- Cultivons-nous le numérique comme un espace public ?

Cultiver des lieux de vie ouverts sur leur environnement

- Ouvrons-nous nos lieux à la population ? Laissons-nous des espaces libres d'intentions ?
- Concevons-nous notre structure comme un lieu à usages multiples ?
- Arrivons-nous à hybrider les espaces par l'association d'acteurs aux références culturelles diverses ?

Agir en partenariat, en coresponsabilité

- Agissons-nous en partenariat, dans une démarche de création partagée ?
- Partageons-nous la notion de risque entre tous les acteurs impliqués afin de la travailler ensemble ?
- Développons-nous des relations « improbables » ?
- Organisons-nous la gouvernance de ce que nous développons avec d'autres ?
- Modifions-nous le cadre « offre-demande » par la prise en compte des contributions de chacun à un commun ?

Appréhendons-nous les limites de nos compétences et missions ? Activons-nous des formes de subsidiarité en veillant à ce qu'elles ne soient pas synonyme de désengagement d'une des parties ?

Diversifions-nous les contributions possibles de chacun des acteurs au-delà de ceux qu'on leur présume ? Développons-nous les partenariats qui le permettent ?

Travaillons-nous la tension entre le besoin de multiplier les propositions sur un territoire et le risque de mise en concurrence d'activités visant des objectifs communs ?

Coordonner les diverses temporalités, conjuguer les temps et les rythmes de chacun

Adaptons-nous nos propositions aux temps et rythmes de la vie quotidienne des publics ?

Travaillons-nous un chronogramme de nos activités et optimisons-nous l'usage des équipements sur certaines périodes creuses ?

Favorisons-nous le passage de relais afin d'ouvrir le plus possible les créneaux pour les publics ?

Nous organisons-nous pour favoriser la continuité de l'action sur le territoire ?

Avons-nous des propositions alternatives à la régularité annuelle de certaines propositions ?

Développer les réseaux

Appartenons-nous à un ou plusieurs réseaux ? Sont-ils le support d'une plus grande capacité d'action ?

Œuvrons-nous à une mise en réseau des acteurs du territoire ?

Cherchons-nous à diversifier nos réseaux et nos milieux ?

Nos réseaux sont-ils outillés pour partager et collaborer ? Sont-ils animés / coordonnés ?

Développons-nous le réseau de connaissance des personnes impliquées dans nos actions ?

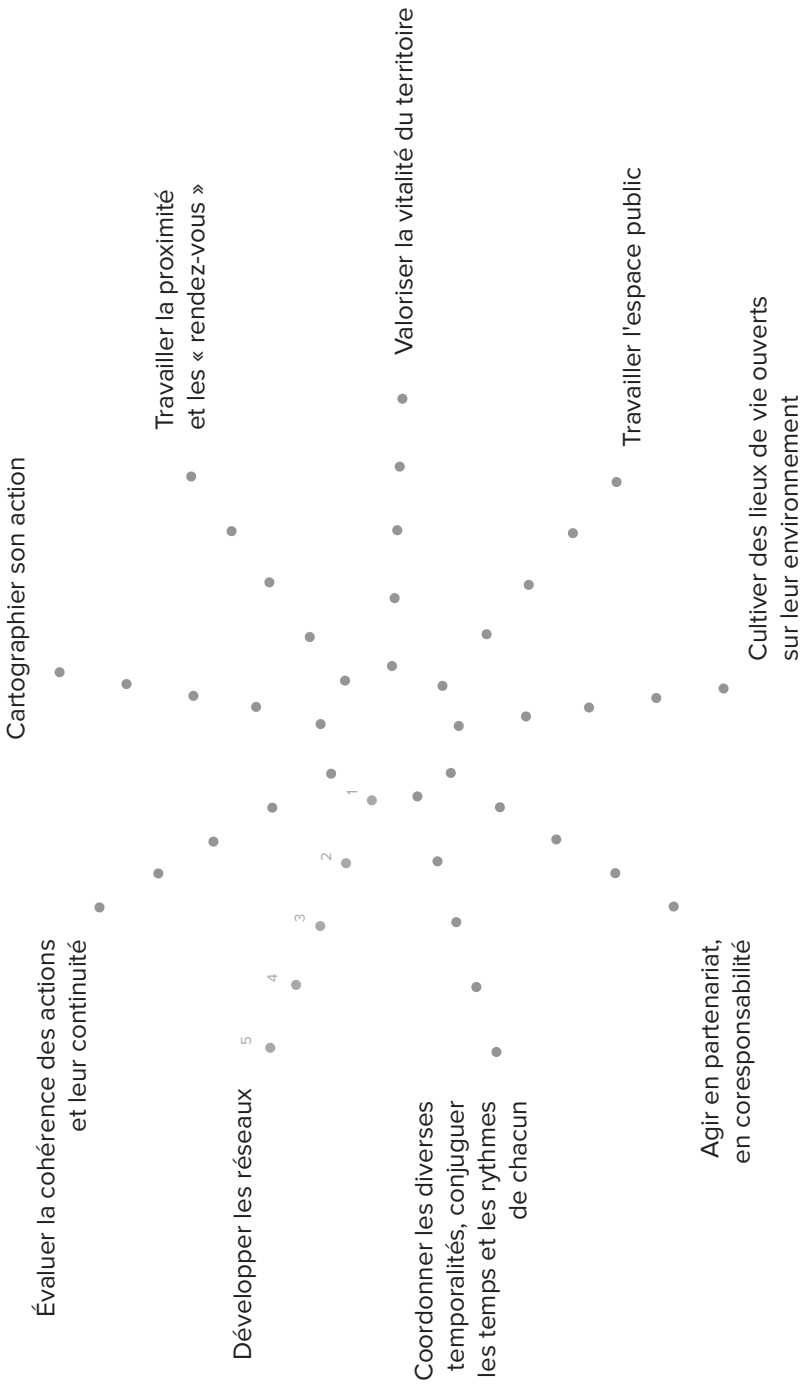
Évaluer la cohérence des actions et leur continuité

- Déployons-nous les conditions qui permettent aux acteurs impliqués de participer à l'évaluation de l'action ?
- Diversifions-nous les formes d'évaluation (données qualitatives, externalités, témoignages d'acteurs, etc.) ?
- Développons-nous des « indicateurs de connexions » pour observer la qualité et la diversité des liens (ex. entre les acteurs, les disciplines, les temps, les lieux, les économies, les publics) ?
- Développons-nous l'analyse de pratiques collectives et participatives au regard des enjeux portés ?

A series of 24 horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for handwriting practice.

TRAVAIL DU MILIEU

Cultiver un écosystème et ses réseaux



A series of 20 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

ÉCONOMIE SOCIALE

Cultiver le sens de l'économie

Au regard de l'organisation des politiques publiques et de leur économie, les acteurs d'un territoire éprouvent des difficultés à se détacher d'une vision concurrentielle des actions. Le modèle économique des structures est fragilisé par la systématisation des appels à projet. Bien que cette gestion économique apporte de la souplesse et de la réactivité, elle occulte les besoins structurants et notamment le financement des projets au long cours. Aussi, les actions projetées sont budgétées avant même d'avoir rencontré les acteurs du projet, en totale contradiction avec la co-construction.

La nécessité du remplissage des salles conditionne les acteurs et formate les actions. Il y a parfois un empressement des acteurs à vouloir entrer dans les cases des appels à projets au détriment de leurs propres façons de procéder. Les actions moins valorisées mais essentielles aux relations avec les habitants sont souvent sous dotées en ressources et servent malgré tout d'alibis.

Il semble primordial de défendre auprès des directions comme des financeurs le temps nécessaire à l'interconnaissance comme partie intégrante du processus de travail. Quelle est l'utilité publique d'un projet de territoire ? Comment s'adapter à la singularité des lieux et sortir du « tout fait » consumériste afin de mobiliser l'art de la fabrique, du recyclage et de la création ? Diversifier les manières de penser une économie et en déployer le sens au-delà du rapport marchand repose sur le développement d'une organisation sociale plus forte et soutenante.

Mieux connaître les systèmes économiques développés par les habitants serait bénéfique, y compris ceux qui sont les plus invisibles (ex. tontine, échanges circulaires, réseaux d'entraide, etc.). Ces organisations, dans leur diversité, développent les capacités des personnes. Les logiques de l'État-social et des marchés ne doivent pas obstruer la voie de cette économie des communs.

Penser son économie au-delà d'un budget

- Recherchons nous l'équilibre économique de nos activités ?
- Sommes-nous affiliés aux principes de l'économie sociale et solidaire ?
- Recensons-nous les choses inutilisées (espaces, etc.) par rapport aux besoins des personnes ?
- Créons-nous de la valeur en prenant en compte la diversité de ce qui peut entrer dans l'économie d'une action / structure ?

Mutualiser les ressources

- Mutualisons-nous les moyens et les ressources ?
- Veillons-nous à ce que tout engagement reçoive une reconnaissance sous quelque forme que ce soit ?
- Élaborons-nous des modèles économiques qui permettent la gestion partagée d'un budget (ex. systèmes de péréquations pour réduire les inégalités) ?

Déployer les ressources humaines

- Identifions-nous et dotons-nous les postes clés de la coopération (ex. coordinateur et animateur de réseau) ?
Mettons-nous à disposition des agents ou salariés sur des missions précises de coordination ?
- Notre activité tient-elle à l'implication de bénévoles ?
Évaluons-nous les ressources bénévoles dans l'économie de notre structure ? Donnons-nous un rôle aux bénévoles dans la gouvernance ?
- Prenons-nous en compte les diverses manières dont une personne peut s'engager et s'impliquer dans la vie d'une institution / structure ?

Rechercher des ressources complémentaires

- Accompagnons-nous la recherche de ressources complémentaires permettant de donner toute sa mesure à une activité ?
- Diversifions-nous les manières de contribuer à l'économie d'un projet (ex. entrecroisements des dispositifs possibles, mécénats, partenaires privés, valorisation du bénévolat, financements participatifs, projets européens, etc.) ?
- Diversifions-nous les contributions des partenaires pour ne pas les réduire uniquement à un apport de moyens financiers ?
- Accompagnons-nous les acteurs dans leur recherche de ressources ?
- Sommes-nous ouverts à d'autres moyens de paiement ou valeurs d'échange que la monnaie ?
- Faisons-nous avec les moyens du bord ? Développons-nous la création à partir des matériaux disponibles ?

ÉCONOMIE SOCIALE

Cultiver le sens de l'économie



A series of 20 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

RESSOURCES PATRIMONIALES

Cultiver l'expression des héritages

Qui est légitime pour décider de ce qui fait patrimoine ? Cultiver les patrimoines communs, c'est rechercher l'expression des personnes sur ce qu'elles tiennent à transmettre et que cela puisse être reconnu comme ayant de la valeur. Une ressource a une valeur patrimoniale si elle est perçue, vécue, transmise comme un héritage par les personnes. Si nous n'en sommes pas propriétaires, nous pouvons nous en sentir dépositaires. Cela impose l'humilité d'un travail permanent : conserver, préserver, archiver, réhabiliter, transformer, modifier, construire, détruire, cultiver, transmettre... Le patrimoine est un héritage en mouvement.

S'impliquer dans ce rapport sensible, c'est être reconnu dans ses capacités à interpréter. La violence des conflits de loyauté ressentis par les personnes vivant dans plusieurs systèmes de références culturelles peut être désamorcée par la création d'espaces d'interprétation et de transmission intergénérationnelle, propices à l'expression de chacun et à la négociation.

Comment accompagner les personnes à s'investir dans l'entretien et la préservation de leur milieu de vie alors que certains états de détérioration impactent l'image qu'elles ont d'elles-mêmes ? Agir pour que les personnes s'approprient leur milieu de vie reconfigure la place et le rôle de chacun dans la gestion du patrimoine. La « neutralité » ou la « technicité » revendiquées par les pouvoirs publics pour prendre les meilleures décisions à leur place permet difficilement aux personnes de se relier à leur histoire et de la comprendre. La valeur des ressources patrimoniales se cultive par les usages que nous en faisons. Il s'agirait de pouvoir s'organiser en « communautés patrimoniales » pour la préservation et l'entretien d'un milieu de vie et la transmission des héritages.

Établir des correspondances

- Mettons-nous en résonance les ressources patrimoniales ?
- Donnons-nous à voir et à comprendre le territoire comme un écosystème ouvert, riche d'une diversité culturelle permettant le croisement des histoires ?
- Impulsons-nous des activités conjointes interservices autour du patrimoine ?
- Prenons-nous en compte la diversité des dimensions d'une ressource patrimoniale ? Multiplions-nous les portes d'entrée vers une ressource en nous appuyant sur la multiplicité de ses aspects, les croisements disciplinaires et les approches multi-sensorielles ?

S'organiser en communautés patrimoniales

- Développons-nous la gestion communautaire des ressources patrimoniales ? Nous appuyons-nous sur un écosystème d'acteurs concernés par ces ressources (bénévoles amateurs, érudits locaux, professionnels du patrimoine et autres corps de métiers comme les agriculteurs pour l'entretien des campagnes, etc.) ?
- Participons-nous à un travail de mémoire favorisant le croisement des disciplines et leur complémentarité ?
- Développons-nous des actions patrimoniales qui favorisent l'implication réelle des habitants ?
- Valorisons-nous la mémoire des habitants en tant qu'élément constitutif de l'histoire et du présent des lieux ?
- Valorisons-nous les compétences et les connaissances que les habitants ont de leur territoire de vie ?
- Accompagnons-nous les initiatives des habitants en soutenant la création d'une communauté capable de mener un travail patrimonial ou de mémoire ?

- Définissons-nous un patrimoine commun en réinterrogeant la frontière entre patrimoine « public » et patrimoine « privé » ?
- Travaillons-nous la gouvernance des communautés patrimoniales constituées ?
- Favorisons-nous l'identification d'éléments structurants du territoire ? Ces repères ont-ils la possibilité d'évoluer ?
- Développons-nous des actions participatives d'entretien et de rénovation du patrimoine ?

Rechercher les héritages et patrimoines

- Travaillons-nous sur les outils de récolte, de capitalisation et de valorisation des mémoires et des patrimoines ?
- Formons-nous et nous formons-nous à la collecte de témoignages ?
- Valorisons-nous les ressources locales ?
- Nous préoccupons-nous des savoirs et savoir-faire en voie de disparition ou minorés ?
- Développons-nous les échanges d'expérience en matière de travail patrimonial ?

Favoriser les transmissions

- Développons-nous la diversification des modalités de transmission ? Recherchons-nous des compétences en la matière ?
- Participons-nous à renouveler la muséographie ou les façons d'élaborer une exposition ?
- Développons-nous un rapport au corps dans le travail patrimonial (ex. balade exploratoire) ?
- Recensons-nous et/ou concevons-nous des parcours patrimoniaux ?
- Explorons-nous la richesse des liens intergénérationnels dans les projets développés ?

Ressourcer les interprétations, la création et les débats

- Contribuons-nous à nourrir la création par les ressources patrimoniales ?
- Garantissons-nous une diversité d'interprétations de l'histoire, du patrimoine, des héritages ?
- Créons-nous des outils qui valorisent la portée sociale des démarches mémorielles ou patrimoniales ?
- Envisageons-nous le patrimoine comme support à la citoyenneté ? Considérons-nous les ressources patrimoniales comme éléments de compréhension du monde ?
- Soutenons-nous le développement des initiatives de sauvegarde et de valorisation du patrimoine ?
- Travaillons-nous sur l'expression des valeurs conflictuelles et organisons-nous le débat citoyen autour du patrimoine et des mémoires ?
- Organisons-nous la diffusion d'informations et le débat public sur la gestion du patrimoine ?

Créer un patrimoine à transmettre

- Quelles traces laissons-nous de ce que nous faisons ?
- Étudions-nous les héritages de la structure ou institution, la transmission des valeurs, des manières de faire ?
- Animons-nous un observatoire des ressources patrimoniales ? Identifions-nous et répertorions-nous les ressources patrimoniales et les acteurs du patrimoine ?

RESSOURCES PATRIMONIALES

Cultiver l'expression des héritages

Établir des correspondances

Créer un patrimoine
à transmettre

S'organiser en communautés
patrimoniales

Ressourcer les interprétations,
la création et les débats

Rechercher les héritages
et patrimoines

Favoriser les transmissions



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

ACCOMPAGNEMENT

Cultiver la capacitation des personnes

La logique de prescription est très prégnante chez les professionnels de l'action publique : c'est à eux qu'incombe la charge de produire le diagnostic et de trouver les solutions. Même avec bienveillance, prescrire réduit la participation des personnes à accepter ou refuser les propositions qui leur sont faites. Dans le secteur associatif, cette logique est aussi à l'œuvre pour l'obtention de subventions. De ce fait, tout un pan du travail « qui ne rentre pas dans les cases », lié à ce qui se vit réellement sur le territoire, devient invisible pour les institutions.

Sans dénier l'intérêt de porter des actions à destination d'un public spécifique, les catégories de « public cible » cloisonnent et divisent les forces en présence pour agir. Plutôt que d'être « visé » ou « ciblé », le public devrait se constituer et s'identifier de lui-même. Les effets discriminants des « ciblage » conduisent parfois les habitants à témoigner d'actes de racisme de la part des institutions. Il semble qu'appeler de ses vœux « la mixité » est un piège à plus d'un titre. Elle oblige les personnes à s'identifier à partir de catégories tranchées « visibles » et « quantifiables », les réduisant bien souvent à l'expression d'un seul élément de leur identité.

Il manque aussi aux habitants des résultats tangibles de leur participation. Bon nombre d'entre eux ont fait l'expérience de processus de concertation sans avoir de retours sur leurs propositions. Les dispositifs participatifs peuvent être vécus comme une instrumentalisation pour les inciter à dire, faire, se positionner tel qu'on l'a prévu pour eux. À force de décourager la vie collective, les habitants ont également perdu le goût de s'y investir. Promouvoir une plus grande « appropriation » de leurs espaces de vie sans reculer des missions de service public permet de rechercher la justesse des rôles de chacun afin de garantir l'effectivité des droits fondamentaux des personnes.

Informez les personnes de ce qui les concerne

- Délivrons-nous aux acteurs toutes les informations nécessaires pour favoriser un choix éclairé ?
- Arrivons-nous à élaborer une information claire et adaptée aux personnes accompagnées ou susceptibles de l'être (documents administratifs, procédures, droits, etc.) ?
- Expliquons-nous l'intervention, son sens et les choix possibles en favorisant l'échange réciproque entre accompagnant et accompagné ?
- Quelles traces écrites laissons-nous de l'accompagnement réalisé ?

Développez la prévention

- Arrivons-nous à instaurer un accompagnement préventif et des interventions précoces sur les problèmes rencontrés par les personnes ?
- Reconnaissons-nous le temps nécessaire pour construire la relation avec les personnes accompagnées ?

Être en posture d'accompagnant

- Favorisons-nous l'expression des personnes concernées ?
- Travaillons-nous à un engagement réciproque dans l'accompagnement ? Convenons-nous avec les personnes concernées de ce qu'elles peuvent engager ?
- Travaillons-nous sur d'autres ressorts que la peur du contrôle et le système punitif ?
- L'accompagnant est-il lui-même entouré ?
- Prêtons-nous attention aux représentations associées à l'ethnocentrisme ou à une culture dominante ?

Accompagner à un processus

- Concevons-nous l'accompagnement comme un processus au long cours ?
- Favorisons-nous la poursuite de l'action menée et le ressenti d'une progression ?

Favoriser l'interconnaissance

- Développons-nous des formes d'échanges sur nos propres références culturelles - accompagnant et accompagné - pour favoriser l'interconnaissance ?
- Veillons-nous à ce que les structures s'adaptent aux personnes plutôt que l'inverse, notamment lorsque celles-ci deviennent leur lieu de vie ?
- Accompagnons-nous les personnes dans la définition de leurs choix en connaissance de la diversité, plutôt que par repli sur ce qui rassure ou la peur de l'inconnu ?
- Plutôt que de nier leur existence, mettons-nous en œuvre les conditions nécessaires pour travailler les préjugés et sortir des assignations identitaires ?
- Les personnes ont-elles la possibilité de rendre compte de leurs expériences vécues et d'en tirer des enseignements pour l'accompagnement ?
- Valorisons-nous les compétences développées dans le cadre d'une action collective ?

Organiser une communauté soutenante

- Rassemblons-nous une communauté d'acteurs autour d'une problématique énoncée pour mettre en place un accompagnement adapté ?
- Créons-nous ensemble des espaces de débat bienveillants, régis par des règles claires ?
- Travaillons-nous la diversité des langages pour assurer la compréhension partagée ?

- Partageons-nous la prise de risques entre les différents acteurs impliqués ?
- Élargissons-nous les réseaux d'interconnaissance ?
- Expérimentons-nous le commun par une vigilance à la non concurrence des idées et des savoirs ?
- Travaillons-nous en concertation avec les membres d'une équipe afin que chacun exprime la place et le rôle qu'il désire tenir dans les actions ?

Accompagner les personnes à prendre des initiatives

- Mettons-nous en œuvre les conditions qui permettent aux personnes de s'engager dans les initiatives proposées ?
- Soutenons-nous les initiatives prises par les membres d'une équipe ou les acteurs d'un projet en y associant les compétences nécessaires ?
- Faisons-nous en sorte que toute personne ait une vue de l'ensemble du processus, quel que soit son niveau de participation ?
- Diversifions-nous les modes d'expression ainsi que les formes d'implication ?
- Constituons-nous des groupes inclusifs et hétérogènes par la diversité des références culturelles portées par les personnes ?
- Travaillons-nous les conditions d'accueil des nouveaux membres à toutes les étapes du processus ?
- Diversifions-nous les formes de valorisation sans concevoir à la place des personnes les bénéfices potentiels de leur participation ?
- Respectons-nous les droits d'auteur et la possibilité de signer une œuvre collectivement ?
- Capitalisons-nous les données d'expérience et les témoignages ?

Ressourcer les initiatives

- Répertorions-nous les ressources du territoire en matière d'accompagnement ?
- Veillons-nous à ne pas uniformiser les modes d'action et concevons-nous les réajustements au fil de l'eau ?
- Orientons-nous les acteurs professionnels ou amateurs dans le choix des dispositifs en fonction de leur projet ?
Accompagnons-nous la formulation de leur projet, et les réorientations si nécessaire, sans en dénaturer le sens ?
- Sommes-nous en capacité d'orienter les personnes vers les services les plus appropriés à leur situation et vers toutes ressources favorisant le développement de leurs propres capacités ?

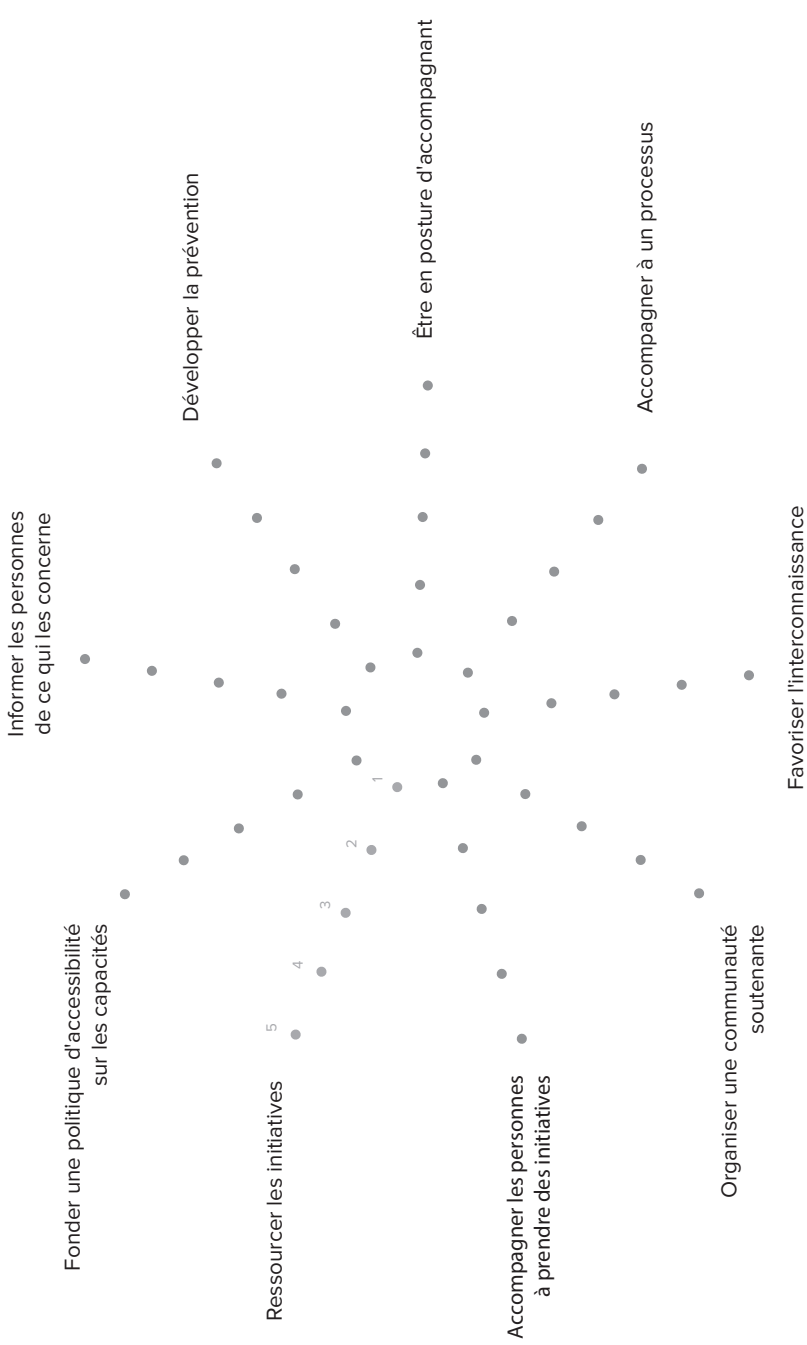
Fonder une politique d'accessibilité sur les capacités

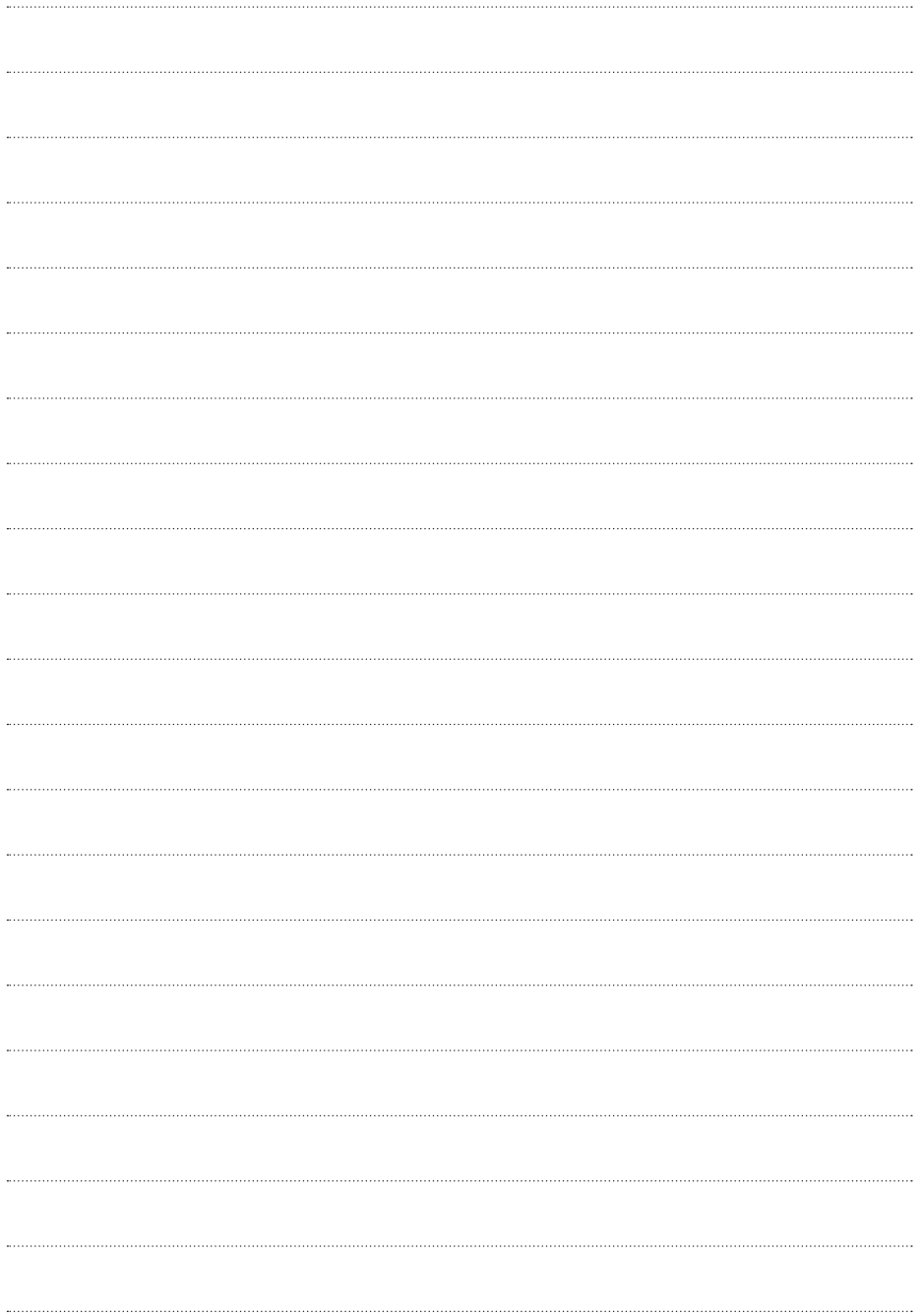
- Évaluons-nous les formes d'exclusion que les démarches d'accessibilité peuvent générer ?
- Veillons-nous à ce que l'autonomie ne soit pas synonyme d'une injonction à agir seul ?
- Voyons-nous les personnes en situation de handicap ou en difficulté non pas dans leur impossibilité à faire mais dans leurs capacités développées ?
- Percevons-nous les dispositifs d'accessibilité comme un bénéfice pour toute personne voire comme l'occasion de vivre des expériences peu communes (ex. découvrir un objet par le toucher plutôt que par la vue etc.) ?
- Appréhendons-nous l'accessibilité par le croisement des problématiques ? Pensons-nous l'intersectionnalité des problématiques ?

A series of 25 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a template for handwriting practice.

ACCOMPAGNEMENT

Cultiver la capacitation des personnes





TYPOLOGIES

LES DROITS CULTURELS EN ACTION

Ce document présente une synthèse des travaux réalisés dans le cadre de la démarche Paideia menée par l'association Réseau culture 21 et l'Observatoire de la diversité et des droits culturels depuis 10 ans de 2012 à 2022. Elle s'appuie sur des recherches-actions déployées dans divers territoires, collectivités et structures culturelles, sociales ou éducatives. Les enjeux et les problématiques rencontrés dans ces contextes permettent de proposer 10 typologies d'action pour faire grandir les droits culturels dans l'action publique.

paideia

réseau culture21



avec le soutien de

